



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Paris

Commune : Paris 1er

Autres communes :

R500

Appellation : Café-bar

Monument(s)

Appellation : Café-bar

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 23/05/1984

Étendue de la protection : Devanture et décor intérieur.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.